



COMMUNE DE COMMER
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025

PROCES-VERBAL DE REUNION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA
MAYENNE

Conseillers en exercice 14
Conseillers présents 11
Quorum 8

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Affiché le : 26/4/2025

Présents : Mesdames Josiane COUILLEAUX, Christelle BEAUDOUIN, Aline LEBRETON, Marie-Claude PIERRE, Aurore BIBRON et Coralie GERAULT.

Messieurs Damien COUILLEAUX, Benjamin JENNESSON (arrivé à 20h50), Daniel GÉRAULT, Stéphane MANCEAU et Mickaël DELAHAYE.

Absents excusés : Annabelle FOUQUET donnant pouvoir de vote à Marie-Claude PIERRE, Loïc JORRE donnant pouvoir de vote à Christelle BEAUDOUIN, Denis MARCHAND donnant pouvoir de vote Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

ORDRE DU JOUR

1. Approbation procès-verbal du conseil municipal du 13 mars 2025
2. Vote des taux d'imposition année 2025
3. Emprunt / ligne de trésorerie
4. Travaux
5. ALSH : Tarifs périscolaires et extrascolaires
6. Subvention exceptionnelle Etoile bleue section tennis de table Commer
7. DPU : 4 place Jules Verne et 7 rue de la Chapelle
8. CAUE 53
9. Questions diverses

1- Approbation procès-verbal du conseil municipal du 13 mars 2025

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le procès-verbal du conseil du 13 mars 2025.

2- Vote des taux d'imposition année 2025

Mickaël DELAHAYE, Maire, présente au conseil municipal l'état des notifications des impôts. Suite à une revalorisation des bases par l'Etat du prévisionnel d'évolution favorable et des recettes conséquentes, il est proposé le maintien des taux d'imposition communaux pour l'année 2025.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, décide de maintenir les taux d'imposition communaux pour l'année 2025 comme suit :

	Taux Année 2025
<i>Taxe d'habitation</i>	15,56%
<i>Taxe foncière non bâties</i>	40,99%
<i>Taxe foncière bâtie</i>	50,59%

3- Emprunt / ligne de trésorerie

Mickaël DELAHAYE, Maire, informe le conseil municipal qu'après étude des conditions de financement moyen/long terme auprès de plusieurs partenaires bancaires, dans un marché quelque peu perturbé face à un contexte international chahuté, il est opportun de souscrire une ligne de trésorerie de 500 000€ pour financer l'avance de subventions attendues. Le recours à un emprunt moyen/long terme sera réétudié ultérieurement pour s'assurer de sa nécessité en lien avec les projets réalisés pour équilibrer le budget.

Il est ainsi proposé de retenir l'offre de ligne de trésorerie du Crédit Agricole à hauteur de 500 000€, d'une durée de 12 mois, à taux révisable Euribor 3 mois moyenné plus marge de 0,40%, sans frais de dossier, sans garantie, et avec une commission d'engagement de 0,20%.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide la souscription de l'offre de ligne de trésorerie du Crédit Agricole à hauteur de 500 000€, d'une durée de 12 mois, à taux révisable Euribor 3 mois moyenné plus marge de 0,40%, sans frais de dossier, sans garantie, et avec une commission d'engagement de 0,20%.

4- Travaux

Christelle BEAUDOUIN, adjointe au Maire et Benjamin JENNESSON, Conseiller municipal délégué, présentent au conseil municipal le devis de la société Orange de 3 511,08€ HT pour l'effacement de la ligne France Telecom devant la salle polyvalente.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le devis de la société Orange pour l'effacement de la ligne France Telecom devant la salle polyvalente d'un montant de 3 511,08€ HT.

Benjamin JENNESSON, Conseiller municipal délégué, présente au conseil municipal deux devis pour le démoussage du bâtiment à côté de la nouvelle salle polyvalente.

Le conseil municipal, à la majorité et à main levée, valide le devis de la société Gilet qui prévoit un nettoyage de bardage de tôle acier pour 35m2 et la pulvérisation d'un antimousse sur couverture de 390m2 pour un montant de 1 640€ TTC.

5- ALSH : Tarifs périscolaires et extrascolaires

Sujet reporté au prochain conseil municipal.

6- Subvention exceptionnelle Etoile bleue section tennis de table Commer

Comme l'année passée, l'association Etoile bleue section tennis de table sollicite la commune pour une subvention de 65,37€ qui permet de payer l'assurance de la salle de Mayenne puisque la commune n'a plus de salle à mettre à disposition pour cette association.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le versement de la subvention de 65,37€ à l'Etoile bleue section tennis de table.

7- DPU : 4 place Jules Verne et 7 rue de la Chapelle

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, décide de ne pas préempter pour les biens sis au 4 place Jules Verne et 7 rue de la Chapelle.

8- CAUE 53

Mickaël DELAHAYE, Maire, propose au conseil municipal de valider la cotisation 2025 du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) d'un montant de 220€.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide la cotisation 2025 du CAUE d'un montant de 220€.

9- Questions diverses

❖ Superette API

Mickaël DELAHAYE, Maire, informe le conseil municipal de l'avancée du projet API :

- Le 15 avril : le mobil-home sera installé.
- Le 28 avril : un ambassadeur API tiendra une permanence à la mairie pour délivrer les premières cartes de fidélité et/ou aider les commerçants à installer l'application sur leur téléphone portable pour pouvoir accéder à la supérette.

- Le 14 mai : inauguration de 18h à 20h devant la supérette si le temps le permet sinon sous le préau de l'école.
- Du 14 au 18 mai nouvelle permanence de 9h à 19h avec des ambassadeurs API.

❖ **PLUi Zonage**

Mickaël DELAHAYE, Maire, informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de proposer à la révision les bâtiments et terrains qui seraient susceptibles de changer de destination ou de zonage auprès de Mayenne Communauté sans pour autant avoir la garantie que ces dossiers ne soient pas étudiés seulement lors de la prochaine révision globale du PLUi.

❖ **Vente terrain zone UE**

Mickaël DELAHAYE, Maire, informe le conseil municipal de la mise en publicité pour la vente du terrain situé en zone UE (zone économique) afin d'étudier d'éventuelles propositions.

❖ **Cette Famille**

Mickaël DELAHAYE, Maire, informe le conseil municipal de la mise en chantier du projet de collocation séniors pour la première maison.

❖ **Microcrèche**

Mickaël DELAHAYE, Maire, informe le conseil municipal que le projet a pris un peu de retard du fait des porteurs de projet.

❖ **Foodtruck**

Mickaël DELAHAYE, Maire, informe le conseil municipal qu'un nouveau foodtruck de pizzas et de fouées, souhaite venir sur la commune et sollicite l'avis des élus à ce sujet. Les élus sont favorables à ce projet en excluant le vendredi soir où le Burger Truck est déjà présent.

❖ **Prochains conseils municipaux**

- 23 avril 2025,
- 22 mai 2025,
- 19 Juin 2025,
- 10 Juillet 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.

***Vu, la secrétaire de séance,
Aline LEBRETON***



***Vu, le Maire,
Mickaël DELAHAYE***

